

**Tel : 04 95 11 12 13 – Fax : 04 95 11 10 46**

**Bulletin de suivi météorologique départemental émis le :  
mardi 15 novembre 2022**

**À 06h00**

**Type d'événement : Orages – Pluie-Inondation**

**Niveau de vigilance : ORANGE**

**1 – Localisation et période :**

Lieu concerné : Département de la Corse-du-Sud

Début d'événement : mardi 15 novembre 2022 à 12h00

Fin d'événement : mercredi 16 novembre à 00h00

**2 – Qualification de l'événement :**

Episode pluvio-orageux nécessitant une vigilance particulière

**3 – Situation actuelle :**

Faits nouveaux : passage en vigilance Orange pour Orages et pluie-inondation pour la Corse-du-Sud. Dégradation pluvio-orageuse abordant la Corse par l'ouest.

**4- Evolution prévue**

Pluie-inondation : des orages provenant de la mer se produisent en matinée sur l'ouest de la Corse. Ils se renforcent en mi-journée et perdurent jusqu'en milieu de nuit. Les orages sont localement forts avec des intensités de l'ordre de 40 à 60 mm en 1 heure. Les cumuls sur l'épisode sont proches de 50 à 80 mm, localement 130 à 150 mm. Outre l'activité électrique, ces orages sont accompagnés de fortes rafales de vent, autour de 70 à 80 km/h. Les zones littorales peuvent être impactées par ces orages forts. L'activité cesse progressivement en seconde partie de nuit de mardi à mercredi.

**5 – Conséquences possibles :**

Pluie-Inondation/Orange

- \* De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- \* Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- \* Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- \* Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- \* Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- \* Des coupures d'électricité peuvent se produire.

**6 – Conseils de comportement :**

Orages/Orange

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Pluie-Inondation/Orange

- \* Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
- \* Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
- \* J'évite de me déplacer
- \* Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux
- \* Je ne descends pas dans les sous-sols
- \* Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

**Destinataires :**

CSC – Directeur de cabinet – PREF2B – Sous-préfet de Sartène – Maires du département – SIS – Région de gendarmerie (COG) – DDSP – DDTM – SAMU – ARS – CdC – CFC – CAPA – DMD – ORANGE – EDF/ENGIE – FRANCE3 – Corse-Matin – Corsenetinfo – Alta Frequenza – RCFM – CDM – Kyrnolia – EMZ/COZ – DREAL.

**Date et heure du prochain message : mardi 15 novembre 2022 à 16h00**